

EDITO

LA GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS

La gestion différenciée s'inscrit dans le développement durable. Elle vise à concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel disponibles avec un cadre de vie de qualité.

A la suite de la restitution de l'évaluation de la **Charte d'entretien des espaces communaux** au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche en août 2014, ce dernier nous a proposé, à titre gracieux, des outils de communication à destination des usagers.

Le **comité consultatif CADRE DE VIE** a choisi de disposer ces **panneaux informatifs** à différents endroits dans le bourg et les lotissements, en fonction de leurs pertinences. Ceux-ci permettent de mieux vous expliquer les techniques alternatives mises en place en fonction des espaces naturels, rustiques, d'aspect plus naturel, sans engrais, ni traitement phytosanitaire, tonte ou fauche, paillage pour diminuer l'arrosage et conserver nos ressources en eau, etc...

Pour **rappel** : notre commune a atteint le niveau 3 (sur 5) du plan «zéro phyto».

Geneviève FERRÉ

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 avril 2015

1) Parc du Lavoir.

- Viabilisation de terrains. Suite à la visite sur place et au débat concernant le projet établi en 2007 d'implanter 7 maisons en bordure nord du Parc du Lavoir, le Conseil Municipal procède à un premier vote à bulletins secrets :

Par 17 "non" et 0 "oui" le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas implanter les 3 maisons situées en fond de parcelle sur l'esquisse présentée.

Puis le Conseil Municipal procède à un deuxième vote à bulletins secrets :

Par 12 "non" et 5 "oui", le Conseil décide à la majorité de ne pas implanter les 4 maisons présentées à l'entrée de la parcelle.

- Implantation du plateau sportif. Suite aux deux premiers votes, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, après vote à bulletins secrets, l'implantation du plateau sportif au fond de la parcelle du Parc du Lavoir. Une réunion d'information à l'attention des riverains sera organisée pour présenter le projet.

2) Communauté de Communes « Au Pays de la Roche aux Fées.

Présentation du rapport annuel 2014 du SPANC : Approbation du Conseil à l'unanimité. Le prochain contrôle de bon fonctionnement est prévu en 2016 sur le territoire du Theil de Bretagne.

3) Viabilisation de terrains rue des Acacias, vente du lot A. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour la vente du lot A à M. et Mme Eric et Lisa GENDREAU du Theil de Bretagne, pour 517 m² au prix de 38 775 € ht, soit 46 530 € ttc.

4) Renouvellement de l'ouverture de crédit. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la demande d'ouverture de crédit d'un montant de 500 000 € près du Crédit Agricole d'I&V au taux variable indexé sur l'Euribor (0.03 % à ce jour) majoré de 2%, soit un taux actuel de 2.03 % pour une durée d'un an.

5) Comité consultatif "Vie scolaire" Dans le cadre de l'élaboration d'un PEDT (projet éducatif territorial) lié à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires sur la commune, un nouveau comité consultatif "Vie scolaire" est mis en place qui remplace le comité consultatif "Nouveaux rythmes scolaires" créé en avril 2014. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des membres du comité consultatif "Vie scolaire" suivants : les membres de la commission communale "Vie scolaire", les directrices de chaque école et un représentant de l'association des parents d'élèves de chaque école.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mai 2015

Vente de la boulangerie et son logement : détermination du prix de vente. Le Conseil Municipal vote, à 11 voix pour et 8 contre, la proposition du prix de vente de la boulangerie qui sera faite à M. et Mme OLLIVIER, soit 250.000 €.

Affaires scolaires et périscolaires. Mise en place des TAP à l'école Ste-Marie à la rentrée 2015-2016, le lundi de 15h30 à 17h00 et le vendredi de 15h30 à 16h00.

- Présentation du PEDT (projet éducatif territorial) de la commune, applicable durant les 3 prochaines années scolaires et concernant l'école publique et l'école privée. Ce PEDT précise les objectifs et l'organisation des activités périscolaires, précise les intervenants retenus (services municipaux, centre de loisirs) et les lieux retenus. Les modalités de suivi et d'évaluation du projet sont également fixées.

Ce PEDT est nécessaire pour bénéficier de la participation financière de l'Etat aux TAP de la commune.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le PEDT.

- Modification du service du mercredi midi. Vu la faible fréquentation à la cantine jusqu'à ce jour, à l'unanimité le Conseil Municipal décide que ce service sera remplacé, dès la rentrée prochaine, par une garderie de 12h00 à 13h00.

- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la reconduction de la convention avec Crocq'vacances pour les TAP de l'école publique en 2015-2016.

Tarif des services périscolaires pour l'année 2015-2016

Au vu du bilan de la mise en place des Nouveaux rythmes scolaires à l'école publique en 2014-2015, de l'estimatif du coût des TAP dans les 2 écoles en 2015-2016, et de l'estimatif des charges de la collectivité en 2015-2016, le Conseil Municipal entérine les tarifs suivants pour l'année 2015-2016 :

- *garderie* : matin 1,35€ / soir 1,80 € / soir (après 18h15) 0,90 € (15 voix pour et 4 abstentions)

- *restaurant* : 3,90 € pour maternelles et primaires (15 voix pour et 4 abstentions)

- *TAP* : 25 € par an et par enfant pour les enfants du Theil de Bretagne, (la participation demandée pour les enfants des communes extérieures sera remise à l'ordre du jour du prochain C.M.).

- *garderie du mercredi midi (12h00-13h00)* : 1,35 € (vote à l'unanimité).

Demande de garantie de prêt par l'OGEC de l'école Ste-Marie, en vue de travaux d'extension : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Voirie, programme 2015 et choix des entreprises.

- Curage des fossés : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis Giboire pour 3.021,60 € ttc.

- Tricouche : le Conseil Municipal accepte le devis du Parc départemental de Noyal pour 9.954 € ttc.

Droit de préemption urbain : examen d'une déclaration d'intention d'aliéner un bien.

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter (14 voix pour et 4 abstentions) sur les parcelles A 307, 1096 et 1097 d'une surface totale de 1 274 m² appartenant à Mme Jeanine LAMOUREUX.

7) Communication : création d'une page Facebook. Le Conseil donne son accord de principe pour faire évoluer le site internet vers les réseaux sociaux (page Facebook) à l'unanimité.

8) Comité Consultatif "Vie scolaire" : désignation de 2 membres supplémentaires.

Décision du Conseil Municipal à l'unanimité, soit :

- un représentant de l'association Crocq'Vacances, ASLH intercommunal, (ou un suppléant en cas d'absence ou d'empêchement)

- un représentant des personnels intervenant auprès des élèves : ATSEM, ASEM, bibliothécaire, EVS, AVS... (ou un suppléant en cas d'absence ou d'empêchement).

AVIS : Pendant les mois de juillet et août, la mairie sera fermée le samedi matin.

IL N'Y AURA PAS D'INFOS-LE THEIL EN AOÛT

EXPOSITION D'EPOUVANTAILS

Afin de mettre à l'honneur le travail des petits et grands réalisé pour **MÉMÉ DANS LES ORTIES**, le comité **CADRE de VIE** a décidé de conserver une exposition éphémère des épouvantails dans notre village. Geneviève FERRÉ

PARC DU LAVOIR : FOIN A DONNER

Les personnes désireuses de prendre en charge la coupe de foin au Parc du Lavoir sont invitées à s'adresser près du Service Technique de la Mairie (06.30.34.26.46).

SENIORS EN VACANCES : il reste quelques places !

Le CCAS du Theil de Bretagne, organise du **21 au 25 septembre 2015**, un séjour à **Paimpol** et à **l'Île de Bréhat**, pour les personnes retraitées ou handicapées. Coût du séjour selon les critères de ressources : 175 € avec l'aide ANCV et 325 € pour les personnes imposables + coût du transport. S'inscrire au plus vite à la Mairie.

CONFERENCE EQUILIBR'AGE

Mercredi 9 septembre, salle communale du Theil de Bretagne À 14h, conférence organisée par Kiné Ouest Prévention en partenariat avec le CCAS à destination des personnes de + de 65 ans valides, des familles, de l'entourage médico-social et professionnel de santé du secteur, afin de présenter comment prévenir les chutes, aménager les lieux de vie, entretenir son équilibre, etc

A FOND LA GYM

Saison septembre 2015 / juin 2016 : L'association de gymnastique adulte vous propose un cours de fitness tous les **jeudis de 14h à 15h et de 19h30 à 20h30**. Différents ateliers de gym dynamique sont proposés : cardio, renforcement musculaire, step, LIA... Cotisation annuelle : 85 € + certificat médical. Lieu : salle de la garderie. Contact : Laurence BOUSSIN : 06.63.73.66.32.

L'ATELIER FLORAL

Inscriptions saison 2015-2016

Si vous êtes comme nous passionnées de fleurs, venez nous rejoindre !

Les cours sont animés par Nathalie Hupel et ont lieu un mardi par mois, soit l'après-midi à 14h, soit le soir à 20h30, salle André Hoisnard (terrain des sports). La cotisation est de 50 €. Cette nouvelle saison débutera **mardi 8 septembre 2015**.

Inscription dès maintenant auprès de : *Martine Savouré 02 99 47 76 87* ou *Christèle Thomas : 02 99 47 76 35* ou par mail : atelierfloral.leteuil@gmail.com

BIBLIO'THEIL

COUP DE COEUR !

« Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier » de Patrick MODIANO

Un voyage dans un quartier de Paris, entre le présent et le passé qui refait surface par bribes. Une écriture fluide, où les secrets sont à peine levés. Une quête de souvenirs !

Fermée le mardi 14 juillet et fermeture estivale : du 3 au 23 août.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, jeudi 15h-18h, samedi et dimanche 10h30-12h30. Contact 02 99 47 73 55 ou bibliotheque.leteuildebretagne@wanadoo.fr

AGENDA

Lundi 6 juillet : Concours de palets 14h Stade (Club de la Joie)
Dimanche 6 septembre : vide-grenier (Amicale Ecole Publique)
Dimanche 13 septembre : Tout le Theil à Vélo (Comité des Fêtes)
Mardi 15 septembre : repas (Club de la Joie)

ENVIRONNEMENT : ANTI LIMACES

L'utilisation d'anti-limaces à base de métaldéhyde dans les jardins peut entraîner, lors de pluie, le transfert du produit vers les cours d'eau. L'élimination de ce produit dans l'eau est très difficile voire impossible. Adoptons les bons gestes pour éviter de contaminer l'eau !

Tous renseignements : <http://goo.gl/IPNCCD>. Réductions de produits phytosanitaires : www.fredon-bretagne.com ; jardinier amateur : www.jardinaunaturel.org, qualité de l'eau : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr ; bretagne-environnement.org ; ars.bretagne.sante.fr

ASSOCIATION CHEMINS RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL

Reprise des randonnées en septembre.

A noter : participation au Forum des Associations à Retiers le samedi 5 septembre.

Renseignements : Jean-Louis COCAULT : 06.31.23.81.96

BAFA

Formations dispensées aux vacances scolaires : renseignements CFAG 35-56 – 12 coteaux de la Heurteloie – 35190 LA BAUSSAINE 06.80.72.37.30 - cfag35@gmail.com

JARDIN DE COCAGNE – VENTE DIRECTE DE LEGUMES BIO

A partir du 10 juillet, retrouvez les légumes bio et de saison lors de ventes exceptionnelles de surplus, **chaque vendredi de l'été de 9h à 19h au jardin**. Toute l'année, récupérez vos paniers de légumes hebdomadaires le vendredi, sur abonnement. Informations/abonnement : 02.99.43.60.66 lepaysfaitsonjardin@gmail.com. Lieu : la Rigaudière

PISCINE LES ONDINES

Dans le cadre de la nouvelle piscine intercommunale "Les Ondines" à Janzé, un club de natation sportive s'est créé récemment : NATATION ROCHE AUX FÉES (NRAF).

Le club propose des créneaux de natation pour les enfants, les adolescents et les adultes, encadrés par un entraîneur. Tarifs et modalités : www.natation-raf.fr ou au 06.82.00.72.17.

TRAVAUX SNCF

Des travaux sur la ligne SNCF sont prévus jusqu'au 31 juillet. Ils auront lieu de 21h30 à 5h30 en semaine du lundi au jeudi. Ne soyez pas surpris de quelques nuisances pendant quelques jours. Merci.

A LOUER RESIDENCE DE BEAU CHENE

Appartement type 3, en rez de chaussée, loyer 393,73 €
Appartement type 3, à l'étage, loyer 370,95 €
S'adresser à la Mairie 02.99.47.74.07.

NOUVEAUX HORAIRES A LA TRESORERIE DE RETIERS

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h45 et fermé l'après-midi.
Le vendredi fermé toute la journée.

SMICTOM HORAIRES D'ÉTÉ

Pendant les mois de juillet et août, la collecte des déchets (bacs gris et sacs jaunes) sera assurée une heure plus tôt, afin de permettre aux agents de travailler à des heures moins soumises aux températures élevées.

Les changements liés au 15 août

Le 15 août étant un samedi, il n'y aura pas d'impact sur la collecte. Toutefois, les déchèteries seront fermées. Elles ouvriront aux horaires habituels le reste de la semaine.

Réservez votre composteur !

En septembre et octobre, 5 dates de distribution de composteurs sont prévues. Une formation sera donnée dans le même temps par un professionnel du compostage. La réservation de son composteur (300 litres pour 20€ ou 600 litres pour 30€) est obligatoire. Elle est possible dès à présent dans la rubrique « en ligne » sur : www.smictom-sudest35.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

- S'initier ou se perfectionner au rejointoiement d'un mur en pierres **jeudi 17 et vendredi 18 septembre** à Martigné Ferchaud. En savoir plus : www.cc-rocheauxfees.fr, rubrique Agenda

- Liste des assistantes maternelles sur le site :

www.assistantsmaternels35.fr

- Accompagnement personnalisé pour vos travaux de rénovation énergétique. **Renseignements 02.99.43.64.87 – service habitat de la Communauté de Communes.**

- Chèque sport 2015-2016 : pour les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000. Infos sur jeunes.bretagne.bzh
Pour tous renseignements complémentaires, contacter la Communauté de Communes 16 rue Pasteur à Retiers : 02.99.43.64.87 ou www.cc-rocheauxfees.fr

Parution le lundi 29 juin 2015
Pour Infos-Le Theil n° 204 articles à déposer pour le **15/08/2015** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat
Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

